

Rapport de durabilité

Année 2024



CURCID[®]
partner of your business

Fabriqué par





Rapport de durabilité

Année 2024



Rapport de durabilité 2024

Fabriqué par



Table des matières

Profil de l'organisation	7
Éléments d'information	9
Engagement des parties prenantes	12
La matrice de double matérialité	13
Environnement	19
Personnes	27
Fournisseurs, communautés locales et clients	33
Leadership et Gouvernance	39
Actions recommandées	44
GRI Key Concept	46
Index des GRI	48





Profil de l'organisation

GRI 2-1 • GRI 2-2 • GRI 2-6

Curcio Trasporti e Servizi Srl est une entreprise leader dans le transport et la logistique, tant sur le marché national qu'international. Avec quatre bureaux en Italie et en France, l'entreprise garantit un service efficace, performant et complet tout au long de la chaîne de distribution, répondant aux besoins et aux demandes de ses clients avec rapidité et flexibilité. Plus de 50 ans d'expérience et une capacité à investir continuellement dans la formation de ses équipes et les nouvelles technologies ont permis à Curcio Trasporti e Servizi Srl de se démarquer et de s'imposer sur son marché. Grâce à la fidélité de ses clients, à son expertise stratégique et au développement de ses équipes internes, l'entreprise a connu une croissance remarquable, réalisant un potentiel important et atteignant des objectifs ambitieux, dont certains se reflètent dans les certifications obtenues au fil des ans. Sensible et ouverte au développement durable, elle est un acteur de premier plan dans les formations publiques et internes, et est reconnue comme un leader dans la mise en oeuvre de nouvelles techniques d'économie verte visant à réduire l'impact environnemental, conformément à son modèle économique.

Ce rapport concerne les actifs des sièges sociaux suivants:

- Loc. Sant'Antuono Z.I. - 84035 Polla (SA);
- Via Torricelli n.6 - 42049 Loc. Calerno di Sant'Ilario D'Enza (RE).

La société a la forme juridique d'une société à responsabilité limitée. Elle est incluse dans la NACE 4941. Son actif/passif total s'élève à 19 088 227 €. Sa valeur de production est de 23 104 271 €.

Les principaux produits et/ou services offerts par la société sont:

- Fourniture de services de transport national et international de marchandises diverses par route, intermodal, en régime adr, e atp;
- Entreposage et logistique;
- Entrepôt douanier.

L'entreprise dispose d'installations opérationnelles (bureaux, usines, entrepôts, hangars, terrains, etc.) d'une superficie totale de 21 045 m². Elle propose des services en ligne.



“

Nous nous engageons activement à réduire notre impact environnemental, conscients du rôle crucial que nous jouons dans la promotion d'un avenir plus vert et plus responsable.

Giuseppe Curcio

Administrateur Unique Curcio Trasporti e Servizi Srl



Rapport d'informations

GRI 2-3 • GRI 2-4 • GRI 2-5

L'entreprise publie ses résultats relatifs à la durabilité environnementale, sociale et de gouvernance dans un rapport spécifique, produit de manière semi-automatique par la plateforme Synesgy View.

Le rapport de développement durable a été élaboré à partir du questionnaire administré par Synesgy à Curcio Trasporti e Servizi Srl. Cet outil a permis d'identifier les valeurs ESG de l'entreprise pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.



Synesgy est un partenaire mondial à part entière du GRI pour les logiciels et outils sous licence. Cela garantit que l'utilisation des déclarations contenues dans le rapport est conforme aux normes du GRI. Ces normes visent à fournir une vue d'ensemble complète, comparable et crédible des enjeux pertinents d'une organisation, de leurs impacts et de leur gestion.

Le rapport de développement durable est donc conforme aux normes GRI de reporting développement durable, mises à jour lors des récentes révisions du 1er janvier 2023, ainsi qu'aux normes ESRS incluses dans la nouvelle CSRD. Ces dernières constituent les normes européennes de reporting développement durable, adoptées par la Commission européenne le 31 juillet 2023 comme base commune pour le reporting ESG des entreprises soumises à la Directive sur le reporting développement durable des entreprises (CSRD).

Le décret d'application italien, le décret législatif 2024/125, est officiellement entré en vigueur le 25 septembre 2024. Les ESRS sont significativement alignés sur les normes GRI.

✓ **Normes de reporting sur la durabilité GRI**

✓ **Normes européennes de reporting sur la durabilité (ESRS)**

Pour les PME non cotées, qui ne relèvent pas de la directive sur le reporting social des entreprises (CSRD), l'EFRAG a élaboré une norme volontaire (VSME) qui les encourage et les guide dans leurs efforts pour publier leurs performances ESG. Cette norme couvre les mêmes sujets de développement durable que les normes européennes de reporting sur le développement durable (ESRS) pour les grandes entreprises, mais elle est proportionnée et prend en compte les caractéristiques clés des micro, petites et moyennes entreprises.

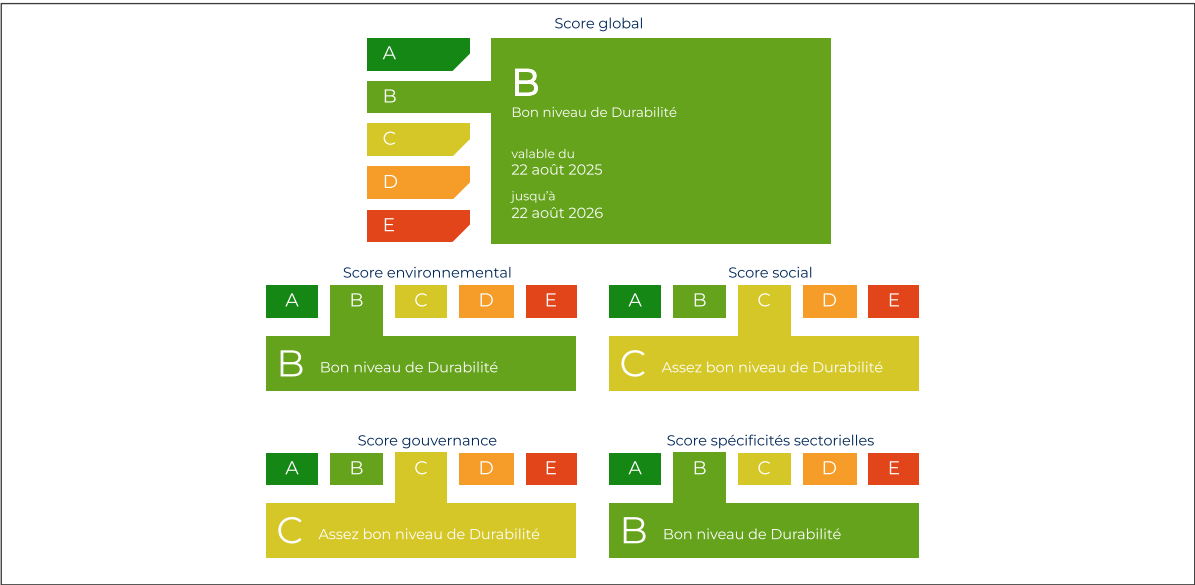
En complétant Synesgy, même les PME sont donc conformes aux réglementations volontaires incluses dans la norme VSME.

Cette déclaration est publiée sur le site Web de Curcio Trasporti e Servizi Srl, à l'adresse: <https://curciotrasporti.com/it/curcio-trasporti/>.

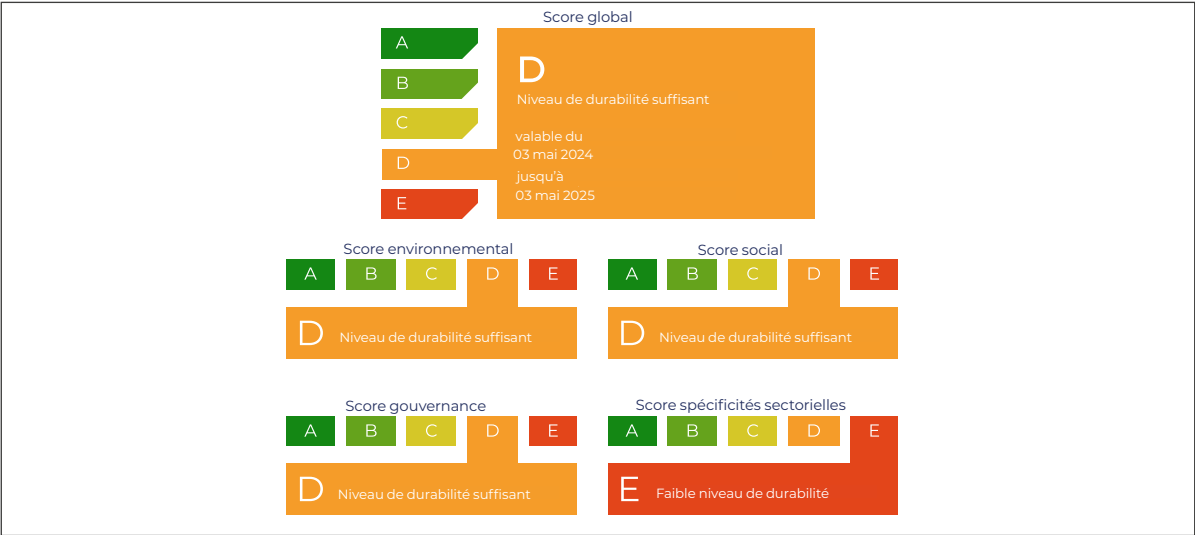
Pour toute demande d'informations, veuillez contacter antonella@curciotrasporti.com.

Le rapport de développement durable a été élaboré par Synergy View.

Score 2024

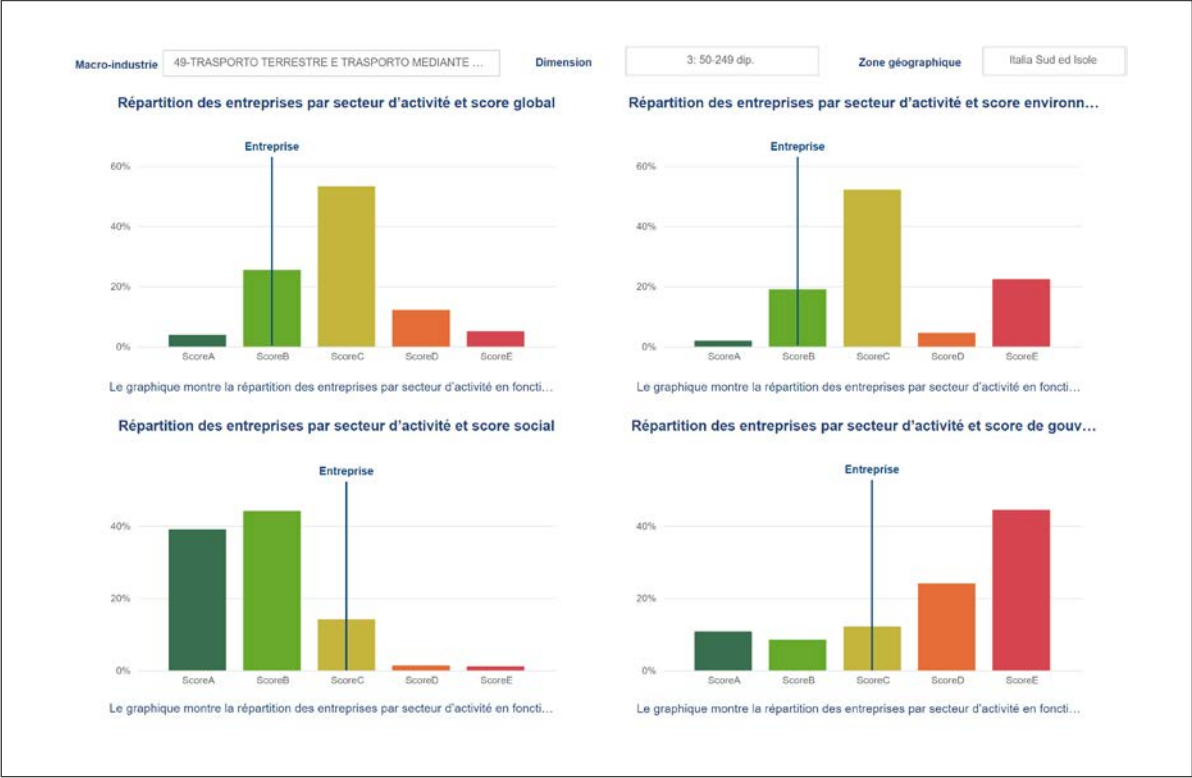


Score 2023



En 2024, Curcio Trasporti e Servizi Srl a franchi une étape importante dans sa démarche de développement durable, passant d'une note globale de D en 2023 à une note globale de B. Cette amélioration reflète un engagement concret en faveur de pratiques plus responsables, d'une optimisation des processus et d'une plus grande transparence dans les rapports ESG. Des progrès ont été constatés dans tous les domaines évalués, avec une attention particulière portée à la réduction des émissions, à l'efficacité énergétique et au développement du capital humain. Ce résultat témoigne d'une stratégie solide et d'une vision prospective, alignée sur les Objectifs de développement durable.

Statistiques de référence



Engagement des parties prenantes

GRI 2-29

ESRS 1

Selon les Principes européens de reporting sur le développement durable (ESRS), les parties prenantes sont celles qui peuvent influencer une entreprise ou être influencées par elle. Renforcer un modèle économique durable exige, outre l'engagement à améliorer l'adoption de pratiques d'entreprise durables, la nécessité d'interagir avec les parties prenantes directement ou indirectement impliquées dans les activités de l'entreprise. Comprendre et évaluer les besoins et les attentes des parties prenantes est particulièrement important pour partager l'objectif et générer une valeur ajoutée partagée, susceptible d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des parties prenantes, ainsi que l'efficacité et la légitimité de l'entreprise. L'écoute et l'engagement des parties prenantes locales permettent de créer les conditions nécessaires pour orienter les stratégies de développement durable de l'entreprise en définissant des objectifs d'intérêt commun.

Dans le cadre des exigences générales de l'ESRS, les principales parties prenantes de l'entreprise sont divisées en deux groupes:

- ✓ Parties prenantes impliquées: les personnes ou groupes dont les intérêts sont ou pourraient être affectés par les activités de l'entreprise et ses relations commerciales directes et indirectes tout au long de la chaîne de valeur (dans le tableau identifié par **C pour Impliqué**);
- ✓ Utilisateurs des déclarations de durabilité: les principaux utilisateurs d'informations financières générales et autres, y compris les partenaires commerciaux, la société civile, les administrations publiques (identifiés dans le tableau avec **F pour Utilisateurs**).

Le système de relations avec ses parties prenantes comprend des activités, des outils, des canaux et des méthodes d'engagement qui prennent en compte les différents profils et besoins des parties prenantes et la structure globale du système institutionnel.

Le tableau suivant résume ce qui précède:

Parties prenantes	Définition	Outils d'engagement
Ouvriers	C	Assemblées, réunions dédiées, enquêtes de climat d'entreprise et enquêtes internes; outils de communication interne (revue de presse, intranet, email d'entreprise, réseaux sociaux internes, etc.); activités de groupe et de formation.
Fournisseurs	C	Procédures de sélection, réunions et visites; définition et partage de standards; questionnaires; co-conception; portails dédiés.
Communautés touchées	C/F	Campagnes de communication et de marketing; rencontres avec les représentants des communautés locales; parrainages et événements.
Consommateurs/ Clients	C	Ventes directes ou réunions et visites de vente; études de marché et de satisfaction client; tests et groupes de discussion; médias sociaux et site Web de l'entreprise; réunions dédiées et événements sectoriels.
Syndicats	F	Initiatives de soutien et de dialogue, échange de communications.

La matrice de la double matérialité

GRI 2-9

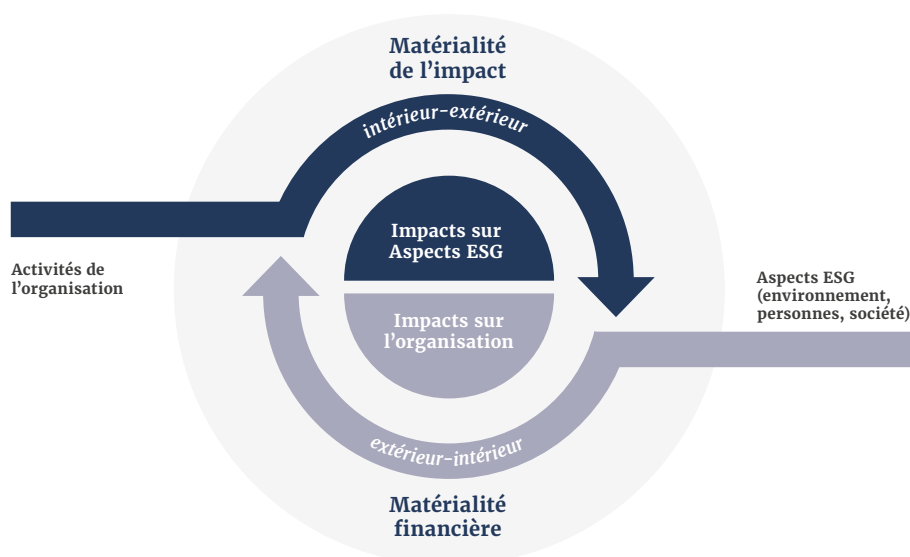
ESRS 1 • ESRS 2

Une fois les principales parties prenantes de l'entreprise identifiées, l'étape suivante consiste à hiérarchiser les problèmes les plus pertinents pour elles et pour l'entreprise.

Le processus d'analyse de matérialité est élaboré conformément aux lignes directrices définies par les Normes universelles GRI 2021, notamment «GRI 3: Sujets pertinents 2021», ainsi qu'aux recommandations de l'ESRS1, qui définit un enjeu de développement durable comme pertinent en termes d'impact lorsqu'il implique des effets négatifs ou positifs, réels ou potentiels, sur les personnes et l'environnement à court, moyen ou long terme. Les normes européennes de référence actuelles prévoient une approche de matérialité duale. Ce terme définit le processus d'évaluation des impacts «interne-externe» (matérialité d'impact) et «externe-interne» (matérialité financière). Alors que le premier identifie les impacts réels ou potentiels générés par l'organisation et sa chaîne de valeur, le second prend en compte les risques et opportunités susceptibles d'influencer la création de valeur, la stratégie, la performance économique et financière, ainsi que le positionnement de l'entreprise à court, moyen ou long terme.

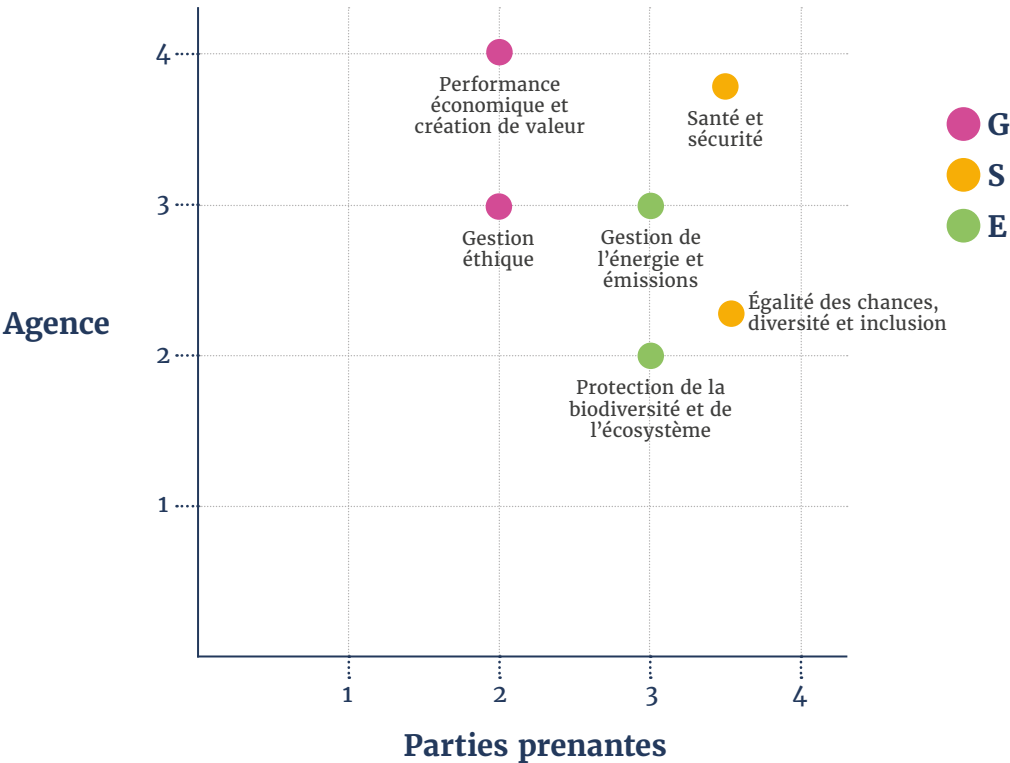
Plus immédiatement, l'approche de matérialité duale répond à deux questions:

- ✓ **Matérialité financière:** comment les facteurs ESG peuvent influencer la stabilité financière et organisation opérationnelle?
- ✓ **Matérialité de l'impact:** comment les choix et les activités de l'organisation peuvent-ils influencer l'environnement et la société?

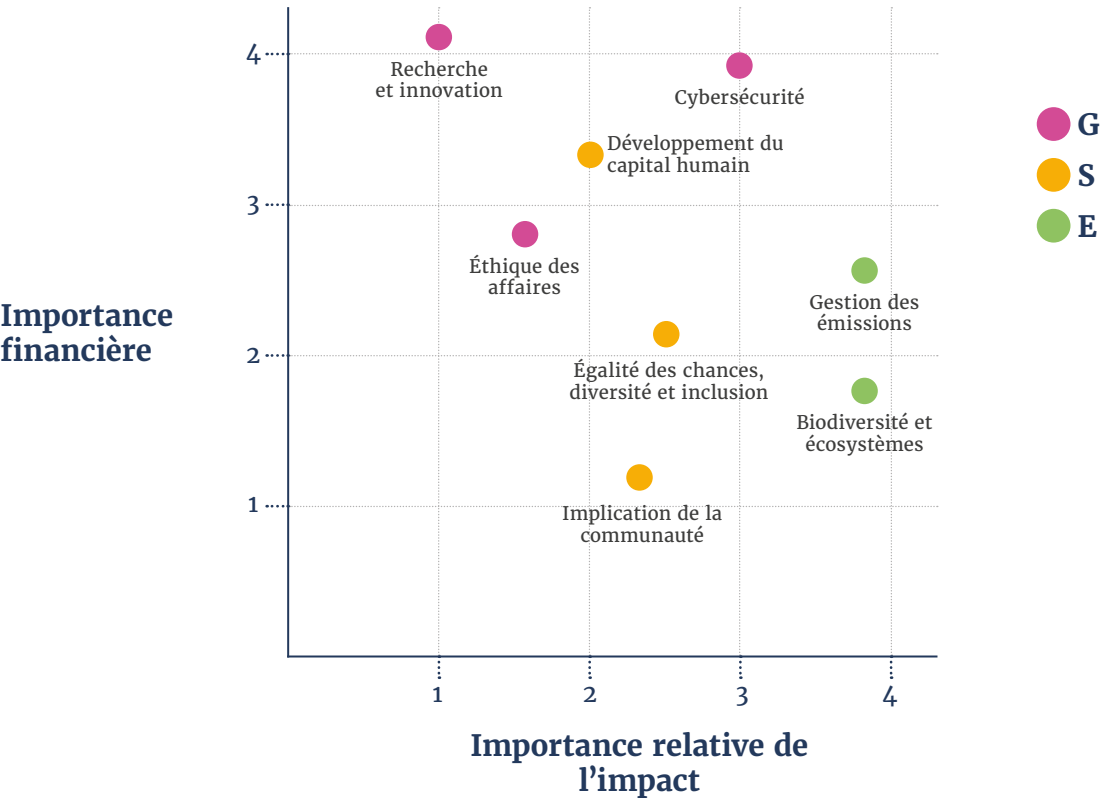


La traduction graphique de cette analyse est étayée par une matrice qui fournit un aperçu immédiat des enjeux matériels considérés comme hautement pertinents pour les parties prenantes et l'entreprise et de la manière dont ceux-ci peuvent avoir des implications positives ou négatives sur l'impact environnemental et social externe et sur l'impact économique de l'entreprise.

Vous trouverez ci-dessous un exemple d'identification des thèmes matériels les plus courants:



En particulier, à titre d'exemple d'application pour l'entreprise Curcio Trasporti e Servizi Srl (secteur tertiaire), voici un autre exemple de matrice de matérialité appliquée au macro-secteur de référence:





ODD: Objectifs de développement durable des Nations Unies



Le 25 septembre 2015, les gouvernements des 193 pays membres de l'ONU ont signé l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce programme d'action approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies comprend 17 objectifs spécifiques de développement durable, qui s'inscrivent dans un programme d'action plus vaste comprenant au total 169 cibles ou objectifs.

Les 17 objectifs engagent les gouvernements et les nations, mais aussi chaque entreprise. Les principes ESG sont la déclinaison de ce que les entreprises doivent faire.

Environnement

- ✓ Dépendance aux combustibles fossiles
- ✓ Empreinte hydrique élevée
- ✓ Complicité dans la déforestation
- ✓ Élimination des déchets

Sociale

- ✓ Conflits avec les communautés locales
- ✓ Attention à la sécurité et à la santé des employés
- ✓ Protection de la diversité
- ✓ Relations interpersonnelles correctes entre les employés

Gouvernance

- ✓ Des primes disproportionnées par rapport aux salaires des employés
- ✓ L'implication dans des scandales de corruption
- ✓ L'ouverture de succursales offshore à des fins d'évasion fiscale.

Curcio Trasporti e Servizi Srl et les ODD

Le questionnaire Synesgy a permis à Curcio Trasporti e Servizi Srl de cartographier les aspects et thèmes pertinents du cadre de développement durable, mettant ainsi en lumière les événements les plus marquants de l'année de référence et offrant à ses parties prenantes un aperçu clair et, surtout, certifié de ses activités, conformément aux critères internationalement reconnus. Ce processus de sensibilisation a mis en évidence une voie vertueuse pour Curcio Trasporti e Servizi Srl, illustrée par l'alignement de ses actions sur six des 17 ODD (Objectifs de développement durable) reconnus par les Nations Unies.



07 – Énergie propre et abordable

Intégrez des solutions à faible impact dans votre cycle de production grâce à l'utilisation de sources d'énergie durables.



08 – Travail décent et croissance économique

Promouvoir le plein emploi productif, des conditions de travail décentes et favoriser une croissance économique durable.



09 – Entreprises, innovation et infrastructures

Infrastructures résilientes, industrialisation durable et innovation.



11 – Villes et communautés durables

Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



12 – Consommation et production responsables

Assurer des modes de production et de consommation durables.



13 – Lutte contre le changement climatique

Promouvoir des actions, à tous les niveaux, pour lutter contre le changement climatique.

La cartographie des enjeux grâce à Synesgy et aux 26 matérialités attribuables aux domaines ESG, basée sur cette émergence, a initié un véritable processus de sensibilisation qui implique, à travers de multiples canaux de communication, toutes les parties prenantes.





Environnement



Gestion des impacts environnementaux

GRI 2-25 • GRI 204 • GRI 305-5
ESRS E1-1 • ESRS E1-2 • ESRS E1-4 • ESRS E2-3 • ESRS E3-3 • ESRS E4-4 • ESRS E5-3
VSME ED BP3 • VSME ED BP4

Les organisations sont intrinsèquement des entités qui ont un impact sur l'environnement, soit par leurs activités quotidiennes, soit par leurs relations avec les parties prenantes.

Il est donc essentiel de savoir identifier et évaluer les principales sources d'impact, telles que les émissions de CO₂ et la consommation de ressources naturelles, puis d'essayer de surveiller et de réduire leur intensité.

L'implication de toutes les parties prenantes, des employés à la chaîne d'approvisionnement, est essentielle pour promouvoir une culture d'entreprise écologique et responsable, indispensable pour apporter des améliorations concrètes.

L'entreprise a des objectifs de réduction des émissions à moyen (2030) et à long (2050) terme, de type Scope 1 et Scope 2.

Les objectifs de réduction peuvent être résumés comme suit:

- Efficacité de la flotte, avec l'introduction de nouveaux camions avec des carburants alternatifs (moteurs électriques) et une utilisation accrue du HVO pour alimenter la flotte;
- Agrandissement du système photovoltaïque avec toiture du nouveau siège destiné à l'atelier.

L'entreprise mène des initiatives continues pour réduire son impact environnemental et a investi dans ce sens au cours des trois dernières années. Par exemple:

Installation de pompes à chaleur ou de capteurs solaires

297.000 €

L'entreprise a des objectifs/cibles à moyen (5 ans) et à long (10 ans) terme en matière de pourcentage de réduction de l'impact environnemental.

L'entreprise mène des initiatives en cours pour s'adapter au changement climatique et, dans ce contexte, prend des mesures pour:

- l'adoption de plans d'urgence stratégiques (ex. risques sanitaires exogènes, cyberrisques, etc.);
- l'adaptation aux certifications des systèmes de gestion internes (par exemple, santé et sécurité, environnement, qualité, etc.);
- l'adoption d'initiatives de réduction des GES.

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise utilise des systèmes et/ou applications de traçabilité.

L'entreprise utilise des machines innovantes qui rationalisent la consommation d'énergie et les émissions, comme des outils certifiés en efficacité énergétique ou des machines de dernière génération (achetées il y a moins de cinq ans).

L'entreprise prévoit d'augmenter l'efficacité de la charge et la capacité totale de ses véhicules.

Matériels

GRI 301-3

Sélectionner les matériaux les plus durables à intégrer à son processus de production est une responsabilité importante pour une entreprise. En effet, très souvent, la phase du cycle de vie du produit ayant le plus fort impact environnemental est celle de la production, de l'approvisionnement et du transport des matières premières entrant dans le processus de production de l'entreprise.

L'entreprise utilise des emballages en matériaux recyclés et résistants et donc réutilisables comme objets.

L'emballage est sélectionné en fonction de critères visant à réduire son volume global et le nombre de matériaux utilisés.



Énergie

GRI 3-3 • GRI 302-1 • GRI 302-4
ESRS E1-5
VSME ED B3

La consommation énergétique des entreprises est un paramètre clé qui influence significativement non seulement leurs indicateurs socio-environnementaux, mais aussi leurs indicateurs économiques. Savoir comment améliorer l'efficacité énergétique de vos usines, bureaux, lignes de production et machines est essentiel pour obtenir un impact positif sur tous les piliers du développement durable.

L'électricité consommée dans les locaux appartenant à la société et loués par celle-ci au cours de la dernière période de reporting financier (par exemple, du 1er janvier au 31 décembre) était de 156 953 kWh.



156 953 kWh
Consommation
annuelle d'énergie
électrique

La consommation énergétique de l'entreprise provient à 79 % de combustibles fossiles.

L'entreprise utilise des technologies permettant l'analyse des données (par exemple, l'analyse des données de consommation) et le diagnostic (par exemple, la surveillance des fonctionnalités) grâce à l'enregistrement de la consommation énergétique.

L'entreprise a un plan à moyen et long terme pour réduire sa consommation d'énergie. Elle sensibilise notamment les conducteurs à la gestion du ralenti moteur et au système de récompense associé, et encourage l'utilisation de la voiture électrique de l'entreprise pour la gestion de la relation client.

Eau et eaux usées

GRI 303-5

La gestion durable des ressources en eau et des eaux usées est essentielle pour réduire l'impact environnemental d'une entreprise. Il est essentiel de surveiller la consommation d'eau et de mettre en oeuvre des stratégies de réduction, telles que l'utilisation de technologies à haut rendement et le recyclage des eaux usées. Pour limiter la pollution, les eaux usées doivent être traitées adéquatement avant leur rejet, conformément à la réglementation environnementale. De plus, il est utile d'élaborer un plan de gestion des risques liés à l'eau, comprenant des mesures pour faire face aux crises hydriques ou à la contamination. Les entreprises peuvent également collaborer avec les communautés locales pour promouvoir des pratiques durables et minimiser l'impact sur les bassins versants naturels, contribuant ainsi à la préservation des ressources pour les générations futures.

L'entreprise utilise des technologies qui permettent l'analyse des données (par exemple, l'analyse des données de consommation) et le diagnostic (par exemple, la fonctionnalité de surveillance) en enregistrant la quantité d'eau consommée et/ou réutilisée.



Émission

GRI 305-1 • GRI 305-2 • GRI 305-3 • GRI 305-5
ESRS E1-6
VSME ED B3

La gestion des émissions d'une entreprise est essentielle pour réduire son impact environnemental et lutter contre le changement climatique. La première étape consiste à mesurer les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités de production, au transport et à la consommation d'énergie, à l'aide d'outils spécifiques tels que l'analyse du cycle de vie. Par la suite, une entreprise peut adopter des stratégies de réduction, telles que l'optimisation des procédés industriels, le recours aux énergies renouvelables et la mise en oeuvre de technologies à faibles émissions. Investir dans des systèmes de captage et de stockage du carbone (CSC) et promouvoir la compensation des émissions par des projets de reforestation ou des crédits carbone peuvent également atténuer cet impact. La transparence des rapports d'émissions et le respect des normes internationales telles que l'Accord de Paris contribuent à démontrer un engagement en faveur du développement durable et à renforcer la confiance des parties prenantes.

L'entreprise mesure les émissions liées à la pollution de l'air.

Le total des émissions de gaz à effet de serre SCOPE 1 (émissions directes) de l'entreprise s'élève à 8 300 tonnes d'équivalent CO₂.

Le total des émissions de gaz à effet de serre SCOPE 2 (émissions indirectes résultant de la production/l'achat d'électricité) mesurées par l'entreprise s'élève à 38 t CO₂ eq.

Le total des émissions de gaz à effet de serre SCOPE 3 (émissions indirectes liées à la chaîne de valeur) mesurées par l'entreprise s'élève à 7 239 t CO₂ eq.

L'entreprise utilise des technologies qui permettent l'analyse des données (par exemple, l'analyse des données de consommation) et le diagnostic (par exemple, la surveillance des fonctionnalités) en enregistrant les émissions de gaz à effet de serre.



L'entreprise a adopté des initiatives pour diversifier son offre afin de réduire ses niveaux de pollution:

- elle a innové sa flotte avec des véhicules électriques et de dernière génération;
- elle utilise le transport intermodal ferroviaire et naval.

L'entreprise sélectionne des plateformes stratégiques pour ses opérations afin de réduire au maximum les distances. Plus précisément, des itinéraires routiers alternatifs sont définis par satellite afin d'optimiser les distances de déplacement et de tirer parti du transport intermodal pour couvrir les kilomètres.

Déchets

GRI 306-1 • GRI 306-2
ESRS E5-1 • ESRS E5-5
VSME ED B7

Dans le contexte des normes GRI, la dimension environnementale du développement durable concerne l'impact d'une organisation sur les systèmes naturels vivants et non vivants, notamment le sol, l'air, l'eau et les écosystèmes. Ce contexte inclut la question des déchets, qui peuvent être générés par les activités de l'organisation elle-même, mais aussi par des entités en amont et en aval de sa chaîne de valeur. Une bonne gestion des déchets commence donc par la réduction à la source, c'est-à-dire la minimisation de la production. Il est essentiel de trier les déchets par type (recyclables, dangereux, organiques) et d'assurer leur élimination conformément à la réglementation en vigueur. Promouvoir le recyclage et la réutilisation des matériaux contribue à réduire l'impact environnemental. L'adoption d'un plan de gestion des déchets et la sensibilisation des employés sont essentielles à une approche durable et responsable.

La quantité totale de déchets d'entreprise produits au cours de la dernière année de déclaration (par exemple du 1er janvier au 31 décembre) est égale à 5,2 tonnes.

L'entreprise se différencie par ses implantations:

- plastique;
- matériel informatique;
- verre;
- papier.

L'entreprise trie les déchets.





Personnes





Profession

GRI 2-7-a • GRI 2-7-b • GRI 2-30-a • GRI 401-2 • GRI 403-1 • GRI 403-2 • GRI 403-9 • GRI 405-1 • GRI 405-2
 ESRS S1-1 • ESRS S1-6 • ESRS S1-8 • ESRS S1-9 • ESRS S1-11 • ESRS S1-12 • ESRS S1-14 • ESRS S1-15 • ESRS S1-16
 VSME ED N4 • VSME ED BP11 • VSME ED B8 • VSME ED B10 • VSME ED B9 • VSME ED BP10

L'un des acteurs clés de la réussite d'une organisation est sans conteste ses collaborateurs. Une gestion durable des effectifs exige un équilibre entre bien-être des employés, croissance de l'entreprise et impact social positif. Il est primordial de promouvoir des conditions de travail sûres et saines, en veillant au respect des droits de l'homme et du droit du travail. Investir dans la formation continue et le développement des compétences permet aux employés de s'adapter aux évolutions technologiques et de s'épanouir professionnellement. La diversité et l'inclusion doivent être une priorité, afin de créer un environnement de travail juste et inclusif.



Il est important de promouvoir le bien-être physique et mental, notamment par l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et des politiques de flexibilité. Enfin, un dialogue permanent entre la direction et les employés, combiné à la transparence, contribue à instaurer la confiance et à renforcer l'engagement des employés envers les objectifs durables de l'entreprise.

Il existe une politique/procédure de consultation régulière avec les principales parties prenantes, en particulier les travailleurs.

L'entreprise mesure la satisfaction des employés à l'aide d'une enquête périodique et régulière.

L'entreprise a adopté et rendu publiques sur son site Web des politiques et procédures relatives aux sujets suivants:

- équité, diversité et inclusion (sujets couvrant la question de la discrimination fondée sur (genre, race, religion, sexe ou orientation sexuelle);
- le respect des droits de l'homme (travail des enfants, travail forcé ou obligatoire);
- le signalement des
- situations de danger pour la santé et la sécurité des travailleurs (par exemple à proximité manquer).

La politique des droits de l'homme couvre le thème de la prévention des accidents.

Nombre de femmes salariées, stagiaires et travailleuses indépendantes par catégorie professionnelle:

Employés	13
Ouvriers	1
Stagiaires	1

Nombre d'employés masculins, de stagiaires/apprentis et de travailleurs indépendants par catégorie professionnelle:

Employés	8
Ouvriers	95

Le rapport entre la rémunération la plus élevée de l'entreprise et la rémunération médiane (en termes de temps) est de 1.

Le pourcentage du total des salariés appartenant à des catégories protégées conformément à la loi 68/99 ou à des sujets défavorisés conformément à la loi 381/91 et/ou à des minorités sous-représentées est de 0,91 %.

Pourcentage du total des employés par type de contrat:

Permanent, à durée	72
Déterminée, à temps	28
Partiel	4

Le nombre de blessures au cours des 5 dernières années était supérieur ou égal à 10.

Les jours perdus en raison de blessures entraînant une incapacité temporaire de travailler au cours de la dernière période de rapport financier (p. ex., du 1er janvier au 31 décembre) étaient de 150 au total.

Les heures travaillées au cours de la dernière période de reporting financier (par exemple, du 1er janvier au 31 décembre) par tous les employés sont de 93 338.



L'entreprise a connu des décès au cours des dix dernières années.

Son point de vue sur le bien-être des entreprises:

- conclut des accords avec des entreprises locales (bons carburant/bons d'achat/réductions);
- offre des avantages aux familles (jardin d'enfants/colonie de vacances/bourses d'études);
- accepte des horaires flexibles/un travail intelligent;
- assure l'inscription au fonds Sanilog – fonds Ebilog;
- attribue des primes de productivité.

Le pourcentage de salariés couverts par la CCNL se situe entre 80% et 100%.

L'entreprise applique des politiques et/ou procédures internes supplémentaires, en plus des Protocoles standards, pour garantir la santé et la sécurité de ses employés au travail:

- suivi des performances avec des activités de contrôle et d'audit;
- définir des règles de répartition des phases de travail afin de réduire les risques d'interférences;
- exposé à des risques externes (par exemple agression de tiers) impliquant la remise du formulaire avec la procédure de prévention de l'entrée illégale à bord des véhicules – signalement et assistance pendant le voyage via le système satellite embarqué de tout risque externe.

Formation

GRI 403-5 • GRI 404-1
ESRS S1-13
VSME ED B10

Dans une entreprise axée sur le développement durable, la formation du personnel est essentielle à l'intégration de pratiques responsables et à la promotion de sa culture. Le processus de formation doit inclure des cours et des ateliers sur des sujets tels que l'efficacité énergétique, la gestion des déchets, la gestion des ressources et la réduction des émissions. Il est important de sensibiliser les employés à l'impact environnemental des activités de l'entreprise et de les impliquer activement dans des initiatives écologiques, telles que le recyclage ou l'adoption de comportements écoresponsables. La formation doit également favoriser le développement de compétences techniques liées à l'innovation durable et à la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement. Enfin, encourager la participation à des programmes de formation continue permet de préparer les employés à contribuer aux objectifs de développement durable à long terme de l'entreprise.

Les principaux thèmes de formation dispensés au cours de la dernière période de référence (par exemple, du 1er janvier au 31 décembre) concernaient la santé et la sécurité au travail, la sécurité routière et la conduite sécuritaire (HACCP, arrimage adéquat des charges, formation spécifique sur la prévention de l'utilisation de substances psychotropes, prévention des troubles musculo-squelettiques et formation BLS).



Le nombre total d'heures de formation dispensées au cours de l'année a été de 248.

L'entreprise applique des politiques et/ou procédures internes supplémentaires, complétant les protocoles standards, pour assurer la santé et la sécurité de ses employés en investissant dans la formation et la sensibilisation du personnel.





Fournisseurs, communautés locales et clients





Communautés locales et initiatives vertueuses

GRI 203-1
VSME ED B2

Une entreprise durable doit prendre en compte l'impact de ses activités non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les personnes et les territoires environnants. Collaborer avec les communautés locales est essentiel pour promouvoir un développement économique équitable, créer des emplois, investir dans les infrastructures et soutenir les initiatives sociales.

Les entreprises peuvent contribuer à la croissance durable des communautés grâce à des programmes de responsabilité sociale des entreprises (RSE), en soutenant des projets éducatifs, culturels ou environnementaux.

De plus, elles doivent faire preuve de transparence et d'ouverture au dialogue, associer les communautés aux décisions qui les concernent et respecter les traditions et les ressources locales. Cette approche renforce non seulement les liens sociaux, mais aussi la réputation et la confiance de l'entreprise.

La relation que l'entreprise établit avec les communautés locales est donc cruciale, garantissant que la communauté ne soit pas simplement soumise aux opérations de l'entreprise, mais devienne une véritable partie prenante avec une forte capacité à influencer les décisions opérationnelles et de développement.

L'investissement, l'innovation, le développement technologique et la recherche de la qualité sont des éléments fondamentaux des stratégies économiques, car ils créent un véritable effet multiplicateur qui profite à un large éventail de parties prenantes, y compris les communautés locales.

L'entreprise fait des dons, des parrainages et des œuvres caritatives au profit de la communauté dans la région dans laquelle elle opère.

Relations clients

GRI 416-1

ESRS S4-1

VSME ED N4 • VSME ED BP11

Les relations clients d'une entreprise doivent être fondées sur la transparence, la confiance et la responsabilité. Une entreprise durable s'engage à communiquer clairement ses valeurs et les mesures prises pour réduire son impact environnemental et social, au moyen de labels vérifiés, de certifications et de rapports détaillés. L'éducation client joue un rôle clé: l'entreprise doit sensibiliser ses clients aux avantages des produits ou services durables, les encourageant ainsi à faire des choix éclairés. Proposer des produits de qualité, sûrs, fabriqués de manière éthique et ayant une longue durée de vie renforce la relation client. Il est essentiel d'écouter les retours des consommateurs et de les impliquer dans des initiatives environnementales ou sociales, afin de bâtir une communauté active et responsable. La cohérence entre les pratiques de l'entreprise et le marketing contribue à instaurer une confiance et une fidélité durables.

Il existe une politique/procédure de consultation régulière avec les principales parties prenantes, en particulier les consommateurs et les clients.

L'entreprise met à jour et révisé ses plateformes Web pour rendre la navigation plus efficace et rationalisée, réduisant ainsi la charge du serveur et facilitant l'accès à la page pour les utilisateurs.





Fournisseurs et pratiques d'approvisionnement

GRI 203-1 • GRI 413-1

Afin d'améliorer constamment ses impacts et d'atténuer les impacts négatifs, l'organisation sera encouragée à sélectionner des fournisseurs partageant les mêmes valeurs environnementales et sociales, en veillant à ce qu'ils respectent les normes éthiques, le droit du travail et les réglementations environnementales. En effet, garantir la qualité du produit fini repose sur l'engagement de chaque étape du cycle de production, et donc de chaque entreprise impliquée. L'organisation responsable est ensuite responsable d'orienter sa chaîne d'approvisionnement vers l'adoption de pratiques durables, grâce à l'échange de bonnes pratiques, à des investissements ciblés en formation et à l'utilisation de plateformes de notation dédiées. Construire des partenariats durables avec les fournisseurs, fondés sur la transparence et l'amélioration continue, contribue à renforcer la durabilité globale de l'entreprise.

L'entreprise investit dans la recherche et le développement en mettant l'accent sur la durabilité.



Il Sud che ha successo in Europa

Trasporti, logistica e supply chain: così cresce il network del Gruppo Curcio



Giuseppe Curcio

Passione e competenza: in questo modo Giuseppe Curcio ha consolidato un Gruppo oggi leader nel trasporto merci per i mercati centro-euro-

pei. Forte di una tradizione di famiglia, con l'attività del padre Giovanni, iniziata nel 1973, Giuseppe Curcio ha saputo ben cogliere, sin da metà anni Novanta, le oppor-

tunità della globalizzazione e dei nuovi servizi da offrire ai clienti.

Il parco mezzi cresce di pari passo con l'espansione della rete sul mercato francofono, acquisendo le prime importanti commesse di aziende italiane che avevano l'esigenza di spedire in Francia e Belgio. Nel 2007 vengono avviati i lavori per la nuova sede nell'area industriale di Polla (Salerno), a pochi chilometri dallo svincolo autostradale. "Il mondo del trasporto aveva bisogno di ulteriori allungamenti di filiera - spiega Giuseppe Curcio - Non bastava offrire solo trasporto, ma anche logistica e supply chain".

Oggi la struttura dispone di 50 mila mq di superficie scoperta, 5 mila di magazzini automatizzati con 12 mila posti pallet, officina e uffici.

La continua esigenza di crescere e creare sinergie porta Curcio ad aderire, nel 2012, ad Astre, raggruppamento di trasporto e logistica che unisce 215 imprese europee, di cui 28 italiane, per la realizzazione di una rete continentale. "Con questa scelta - prosegue l'imprenditore - arricchiamo il nostro portafoglio servizi con la distribuzione pallet e lotti in tutta Europa, entrando nel mondo del groupage".

Nel 2013 nasce la divisione multimodale, con 50 casse mobili e 15 semirimorchi portacontainer localizzati nei terminal di Milano, Parigi, Anversa e Caserta. Oggi il parco casse mobili è di circa 150 mezzi, con una ventina di veicoli.

"La divisione, che rappresenta il 10% del fatturato - sottolinea Giuseppe Curcio - è sviluppata come una vera e propria business unit sulle linee Italia-Francia e Italia-Belgio".

Il Gruppo si rafforza in Italia con l'apertura, nel 2015, dell'hub di transito a Sant'Ilario d'Enza.

Oggi la filiale ha 10 mila mq di piazzali, depositi per 5 mila mq, officina e uffici. Analogamente, Curcio





Antonella Caggiano e Giuseppe Curcio



Leadership et Gouvernance

consolida la presenza sul mercato francese acquisendo, nel 2019, la Fantozzi Transport di Vedène, nei pressi di Avignon. “Un avanzamento importante - aggiunge l'amministratore del Gruppo affiancato, nell'amministrazione aziendale, dalla moglie Antonella Caggiano - in quanto la flotta, a targa francese, ci consente di operare in tutta la Francia, che per noi rappresenta una quota strategica di mercato”. Di carattere internaziona-

le, la società ha aperto una sede a Bentiaco, in provincia di Bressana, nel 2018, e una a Milano nel 2020. Oggi la flotta è composta da tutti i segmenti, da Euro 6, e 320 metri cubi di frigo. La sede è dotata di impianto fotovoltaico e sistema di lavaggio a riciclo



Il team di Curcio Autotrasporti



Gouvernance

GRI 2-9-a
ESRS 2 GOV-1
VSME ED BP5

Une entreprise engagée dans des pratiques durables doit être dirigée et contrôlée par un modèle de leadership qui intègre le développement durable dans ses décisions stratégiques, favorisant ainsi l'alignement entre objectifs économiques et responsabilités environnementales et sociales. Un aspect clé est la création d'un conseil d'administration composé d'experts environnementaux et sociaux qui investissent dans des politiques et procédures favorisant la transparence et la responsabilité concernant l'impact environnemental et social de l'entreprise.

La mise en oeuvre de pratiques de gestion des risques liés au développement durable vous permet d'anticiper et d'atténuer les impacts négatifs potentiels. Enfin, la définition d'objectifs mesurables et la production de rapports réguliers vous permettent de suivre les progrès et de garantir la responsabilisation, contribuant ainsi à une culture d'entreprise axée sur le développement durable.

L'organe de gouvernance de l'entreprise est représenté par un administrateur unique.

L'entreprise est assurée contre les risques physiques.

Éthique professionnelle

GRI 1 • GRI 2-28
ESRS 2 SBM-3 • ESRS 2 IRO-1
VSME ED N2 • VSME ED N3

L'éthique professionnelle dans une entreprise fait référence à un ensemble de principes et de valeurs qui guident le comportement des employés et des managers dans leurs interactions quotidiennes.

Cela implique le respect des réglementations légales, mais va au-delà, intégrant des normes morales qui favorisent l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Un code d'éthique rigoureux établit des attentes claires quant à la manière de gérer les situations complexes, telles que les conflits d'intérêts, les pratiques commerciales déloyales et le traitement des informations confidentielles. L'éthique professionnelle encourage l'équité et la justice dans les relations avec les collègues, les clients et les fournisseurs, contribuant ainsi à créer un environnement de travail positif et productif. De plus, une éthique professionnelle rigoureuse renforce la réputation de l'entreprise et la confiance des parties prenantes, ce qui a un impact positif sur la satisfaction et la fidélité des clients.

L'entreprise a réalisé une analyse de ses impacts en matière de durabilité sur les facteurs environnementaux et sociaux.

Sur une échelle de 1 à 10, la précision de l'analyse est de 6.

L'entreprise a réalisé une analyse des risques découlant des facteurs environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G).

Les initiatives adoptées, les actions entreprises et les objectifs quantitatifs associés sont:

- facteurs environnementaux
 - réduction des déchets;
 - réduction des émissions de CO₂;
 - augmentation, récupération et recyclage de l'eau de lavage;
 - production d'électricité à partir de sources renouvelables;
 - utilisation de biocarburants;
- facteurs sociaux
 - flexibilité des horaires de travail;
 - dans la sélection et le développement de carrière garantie la parité entre les sexes;
 - opportunités de croissance garanties dans un environnement stimulant;
 - bien-être en entreprise;
- gouvernance
 - code éthique en cours d'approbation;
 - équipe d'audit.

L'entreprise participe à des associations professionnelles qui traitent également des aspects de durabilité (par exemple par le biais d'interventions ou de formations).



Conformité réglementaire

**GRI 1 • GRI 2-3 • GRI 2-4 • GRI 2-22 • GRI 2-23 • GRI 2-27 • GRI 307 • GRI 403-1 • GRI 419
ESRS 2 MDR-P • ESRS 2 IRO-2 • ESRS 2 BP-1 • ESRS 2 BP-2
VSME ED B1 • VSME ED N3**

La conformité d'une organisation témoigne de la capacité de ses organes de direction à garantir la conformité de ses opérations à des paramètres de performance spécifiques ou à des normes universellement reconnues. Dans ce contexte, l'obtention de certifications attestant du haut niveau de conformité de l'activité, du secteur ou de la procédure d'une entreprise constitue une garantie pour les parties prenantes et les acteurs directs ou indirects de sa chaîne de valeur, en vue de réduire ou d'atténuer les impacts négatifs sur des enjeux spécifiques de développement durable, notamment sociaux, environnementaux et économiques.

L'entreprise publie ses résultats relatifs à la durabilité environnementale, sociale et économique sur le lien <https://esg-view.aflip.in/aeafa2d4688.html#page/16>.

L'entreprise détient la certification suivante:

- ISO 9001 (Système de gestion de la qualité);
- Déclaration de vérification de l'inventaire des émissions de GHG GHG/INV0060 conforme aux exigences UNI EN ISO 14064-1: 2019;
- UNI EN ISO 14064-1: 2019.



Systeme de gestion de la qualité ISO 9001

L'entreprise adhère à une ou plusieurs initiatives/protocoles, cadres et normes internationaux, tels que le GRI.

L'entreprise est équipée de:

- une politique/procédure de dénonciation;
- une politique/procédure de confidentialité et de sécurité des données;
- une note de légalité, pour laquelle 2 étoiles ont été obtenues.

L'entreprise dispose d'une politique interne de gestion intégrée de l'environnement, de la santé et de la sécurité et veille au respect d'indicateurs quantitatifs spécifiques.



Actions recommandées par Synesgy



Entreprises et gouvernance d'entreprise

- Renforcer les structures de gouvernance.
- Envisager d'élargir les instances de gouvernance à un niveau collégial.
- Envisager d'adhérer à des sociétés d'utilité publique.
- Pour diversifier vos offres et réduire la pollution, envisagez d'intégrer des véhicules légers à votre flotte de services et de véhicules (par exemple, livraisons à vélo en centre-ville).



Eau, énergie et déchets

- Limitez la part d'énergie fossile consommée.
- Évaluer la possibilité de lancer un programme de compensation des émissions de CO₂ auquel les utilisateurs peuvent participer en payant un supplément au moment de l'achat du service.
- Sélectionnez les emballages également en fonction de critères de recyclabilité des enveloppes.
- Évaluer la possibilité de conclure des accords pour la fourniture d'énergie prévoyant un mix énergétique à moindre impact environnemental (par exemple, énergie provenant de sources renouvelables).

Certifications environnementales

- Adopter la certification ISO 14001 pour la gestion environnementale.
- Adopter la certification ISO 50001 pour les systèmes de gestion de l'énergie.



Gestion du personnel, certifications et réglementations

- Adoptez des mesures de sécurité pour prévenir les décès au travail.
- Envisagez d'adopter les directives de la norme ISO 45001 concernant la gestion de la santé et de la sécurité des travailleurs.
- Adopter des mesures de sécurité pour limiter les accidents du travail.
- Renforcer les consultations régulières avec les principales parties prenantes.



Certifications réglementaires

- Adopter la certification ISO 37001 relative au système de gestion pour la prévention de la corruption.



Relation avec les parties prenantes et le territoire

- Organiser la fonction achat dans une optique de durabilité en définissant une stratégie d'achat adaptée.
- Réaliser des projets dans les écoles ou dans la communauté sur des questions de durabilité.

GRI Key Concept

Key Concepts (GRI 1, Section 2, Page 8)

Understanding the basic concepts for sustainability reporting is essential for those who collect and prepare the information for reporting, as well as for those who read that information using the GRI Standards. The main concepts are:

- ✔ **Impacts:** Consequences of an organization's activities on economic, environmental and social systems, including human rights. They can be direct or indirect, short-term or long-term, and can occur inside or outside the organization. It is important to consider the entire value chain of the organization when evaluating its impacts.
- ✔ **Material topics:** Determined through a due diligence process that considers the organization's impacts, stakeholder expectations and the context in which it operates. Material topics should be relevant (significant to the organization and its stakeholders), comprehensive (covering all significant impacts of the organization) and comparable (allowing comparison between organizations over time and across sectors).
- ✔ **Due diligence:** An ongoing process that includes identification (recognizing and understanding the potential impacts of the organization), evaluation (severity and likelihood of such impacts), prevention and mitigation (developing and implementing measures to avoid or minimize negative impacts), monitoring and reporting (monitoring the effectiveness of the measures taken and reporting on the progress made).
- ✔ **Stakeholders:** Identifying individuals or groups who may be positively or negatively affected by an organization's activities.

Requirements for Reporting in Accordance with the GRI Standards (GRI 1, Section 3, Page 11)

Reporting in accordance with the GRI Standards allows an organization to provide a comprehensive overview of its most significant impacts on the economy, environment and people, including those on human rights, and these impacts are managed. This enables users of such information to make informed assessments and decisions regarding the organization's impacts and its contribution to sustainable development.

Requirements for Reporting with Reference to the GRI Standards (GRI 1, Section 3, Page 11)

An organization can prepare a report with reference to the GRI Standards when it cannot meet all the reporting requirements needed to comply with the GRI Standards. Over time, the organization should transition to reporting in accordance with the GRI Standards, to provide a comprehensive overview of its most significant impacts on the economy, environment and people, including those on human rights.

Additionally, an organization can prepare a report with reference to the GRI Standards if it uses some of them or parts of their content, to report information on specific topics and for specific purposes, such as complying with climate change reporting regulations.

Reporting Principles and Related Requirements (GRI 1, Section 4, Page 20)

Reporting principles are fundamental to achieve high-quality sustainability reporting. The principles guide the organization in ensuring the quality and accurate presentation of reported information. There are eight reporting principles:

- ✓ **Accuracy:** The organization must report correct information with sufficient detail to allow an assessment of its impacts.
- ✓ **Balance:** The organization must report information objectively, providing a fair representation of its positive and negative impacts.
- ✓ **Clarity:** The organization must present information in a comprehensible and accessible manner.
- ✓ **Comparability:** The organization must select, complete and report information consistently, to allow an analysis of changes in its impacts over time.
- ✓ **Completeness:** The organization must provide sufficient information to allow an assessment of its impacts during the reporting period.
- ✓ **Sustainability context:** The organization must report information related to its impacts within the broader context of sustainable development.
- ✓ **Timeliness:** The organization must report information regularly and make it available in a timely manner, to enable data users to make decisions.
- ✓ **Verifiability:** The organization must collect, record, complete and analyze data so that the information can be examined to establish its quality.

Additional Recommendations for Reporting (GRI 1, Section 5, Page 25)

An organization should align sustainability reporting with regulatory and legislative reporting, in particular financial reporting. There are various ways to enhance the credibility of an organization's sustainability reporting, including:

- ✓ **Internal controls:** Examples include (i) establishing procedures to ensure the integrity and credibility of data and (ii) evaluating the adequacy of financial controls for sustainability.
- ✓ **External assurance:** Examples include (i) verifying the quality and credibility of the information and (ii) a publicly available assurance process.
- ✓ **Stakeholder engagement:** Examples include (i) seeking feedback and (ii) obtaining advice on the data to be reported.

Index des GRI

Déclaration d'utilisation

Curcio Trasporti e Servizi Srl a fait rapport en référence aux normes GRI pour la période 01/01/2024-31/12/2024.

Normes GRI		Titre du Gri	Chapitre/paragraphe	Page
GRI 1: Fondation 2021	1		Conformité réglementaire	42
	1	GRI 1: Foundation 2021	Éthique professionnelle	40
GRI 2: Informations générales 2021	2-1	Détails organisationnels	Profil de l'organisation	5
	2-2	Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Profil de l'organisation	5
	2-3	Période de rapport, fréquence et point de contact	Conformité réglementaire	42
	2-3	Période de rapport, fréquence et point de contact	Informations de déclaration	9
	2-4	Examen des informations	Conformité réglementaire	42
	2-4	Examen des informations	Informations de déclaration	9
	2-5	Assurance externe	Informations de déclaration	9
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Profil de l'organisation	5
	2-7-a	Indiquer le nombre total d'employés et une répartition par sexe et zone géographique	Profession	28
	2-7-b	Indiquer le nombre total d'employés par type de contrat signé	Profession	28
	2-9-a	Décrire la structure de gouvernance et l'organe directeur suprême	Gouvernance	40
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Conformité réglementaire	42
	2-23	Engagements politiques	Conformité réglementaire	42
	2-25	Processus visant à remédier aux impacts négatifs	Gestion des impacts environnementaux	20
	2-27	Conformité aux lois et règlements	Conformité réglementaire	42

Normes GRI		Titre du Gri	Chapitre/paragraphe	Page
	2-28	Adhésion à des associations	Éthique professionnelle	40
	2-30-a	Indiquer le pourcentage total des employés couverts par des conventions collectives	Profession	28
GRI 3: Thèmes importants 2021	3-3	Gestion des enjeux matériels	Énergie	22
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016	203-1	Investissements dans les infrastructures et les services soutenus	Communautés locales et initiatives vertueuses	34
	203-1	Investissements dans les infrastructures et les services soutenus	Fournisseurs et pratiques d'approvisionnement	36
GRI 204: Pratiques d'approvisionnement 2016	204		Gestion des impacts environnementaux	20
GRI 301: Matériaux 2016	301-3	Produits récupérés et leurs matériaux d'emballage	Matériels	21
GRI 302: Énergie 2016	302-1	Consommation énergétique interne au sein de l'organisation	Énergie	22
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	Énergie	22
GRI 303: Eau et eaux usées 2018	303-5	Consommation d'eau	Eau et eaux usées	23
GRI 305: Émissions 2016	305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES) (Scope 1)	Émissions	24
	305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées à la consommation d'énergie (Scope 2)	Émissions	24
	305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) (Scope 3)	Émissions	24
	305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Gestion des impacts environnementaux	20
	305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions	24
GRI 306: Déchets 2020	306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	25
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Déchets	25
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307		Conformité réglementaire	39
GRI 401: Emploi 2016	401-2	Avantages pour les employés à temps plein qui ne sont pas disponibles pour les employés temporaires ou à temps partiel	Profession	28

Normes GRI		Titre du Gri	Chapitre/paragraphe	Page
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Profession	28
	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Conformité réglementaire	42
	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les accidents	Profession	28
	403-5	Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail	Formation	31
	403-9	Accidents du travail	Profession	28
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Formation	31
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1	Diversité dans les organes de gouvernance et parmi les salariés	Profession	28
	405-2	Ratio des salaires de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes	Profession	28
GRI 413: Collectivités locales 2016	413-1	Opérations avec la participation de la communauté locale, évaluations d'impact et programmes de développement	Fournisseurs et pratiques d'approvisionnement	36
GRI 416: Santé et sécurité des clients 2016	416-1	Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	Relations clients	35
GRI 419: Conformité socioéconomique 2016	419		Conformité réglementaire	42





Curcio Trasporti e Servizi Srl

Via Enrico Mattei, 33

Loc. Sant'Antuono Z.I.

84035 Polla (SA)

info@curciotrasporti.com

www.curciotrasporti.com

